



# AMUNDI PULSACTIONS

**FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français**

Société de gestion

**Amundi Asset Management**

Sous déléataire de gestion comptable en titre

**CACEIS Fund Administration France**

Dépositaire

**CACEIS BANK**

Commissaire aux comptes

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Sommaire

	Pages
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>3</b>
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>4</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>15</b>
<b>Informations spécifiques</b>	<b>17</b>
<b>Informations réglementaires</b>	<b>19</b>
<b>Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>25</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>30</b>
Bilan Actif	31
Bilan Passif	32
Hors-Bilan	33
Compte de Résultat	35
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>36</b>
Règles et méthodes comptables	37
Evolution de l'Actif net	40
Compléments d'information	41
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	48
Inventaire	49
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	53

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI PULSACTIONS

Code ISIN : (C/D) FR0007481536

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Ce FCP est géré par Amundi Asset Management, société de Amundi Group

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à AMUNDI PULSACTIONS, vous investissez dans des actions d'entreprises européennes à hauteur de 60% minimum et jusqu'à 100% de l'actif net. Des produits de taux, des devises et des actions internationales pourront également être sélectionnés à titre de diversification. L'objectif de gestion du fonds est de s'exposer majoritairement aux marchés des actions européennes tout en bénéficiant des opportunités d'une diversification sur les marchés d'actions internationaux, de taux et de devises.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, par le biais d'OPC ou directement, des entreprises de grande, moyenne ou petite capitalisation dont le profil de croissance est estimé attractif ou qui sont sous-évaluées par le marché. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Afin de refléter l'allocation cible du fonds aux différentes classes d'actifs, l'indicateur de référence est composé pour 80% de l'indice EURO STOXX 50 (dividendes nets réinvestis) et pour 20% de l'indice Euro MTS Highest Rated Government Index All Maturity (coupons réinvestis).

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

AMUNDI PULSACTIONS est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

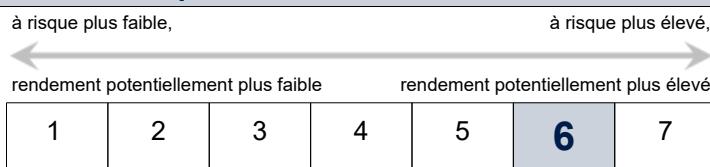
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du FCP sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion .

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

#### Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète le risque de son allocation majoritairement exposée au marché actions.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Compte rendu d'activité

#### Octobre 2021

L'activité économique évolue de façon disparate selon les zones géographiques, dans un contexte où l'inflation persiste et où la volatilité des rendements obligataires s'accroît. Au cours du mois d'octobre, l'activité économique a repris de la vigueur aux États-Unis après le ralentissement observé au cours du mois de septembre. Les indicateurs PMI flash récemment publiés ont montré que l'activité des entreprises du secteur privé a continué de se renforcer à la fois dans le secteur manufacturier et dans celui des services, même si le premier a dû compter avec les importantes perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement. Le taux de chômage s'est établi à 4,8 % en septembre, en baisse par rapport au niveau de 5,2 % observé en août, les entreprises ayant continué d'augmenter leurs effectifs. Dans la zone euro, le chiffre du PIB du T3 a confirmé une forte reprise. Cependant, les enquêtes de conjoncture et les chiffres mensuels portant sur septembre ont signalé une décélération au fur et à mesure que l'économie se rapproche de ses niveaux d'avant Covid. La pression sur le marché du travail est restée élevée mais les régimes de protection de l'emploi ont continué de maintenir le taux de chômage stable à 7,5 % en août. Les perspectives de croissances des émergents se sont de nouveau détériorées en octobre, non seulement en Chine mais aussi de façon généralisée. Cette baisse des prévisions s'explique principalement par le ralentissement du secteur du logement, les restrictions de consommation d'énergie et la pénurie globale de semi-conducteurs. S'agissant de l'inflation, celle-ci s'est maintenue au-dessus des cibles des banques centrales dans la plupart des pays. En zone euro, l'inflation s'est accélérée à 4,1 % en octobre selon une première estimation et s'est établie aux Etats-Unis à 5,4 % sur 12 mois en septembre. Dans ce contexte, la FED, qui doit se réunir au début du mois de Novembre, devrait annoncer un premier resserrement de sa politique monétaire tandis qu'au cours de son comité de politique monétaire d'octobre, la BCE n'a pas fait d'annonce majeure. Elle avait en effet déjà fait savoir qu'elle ne dévoilerait qu'en décembre sa stratégie pour 2022. Après une pause au mois de Septembre les marchés actions reprennent leur marche en avant. L'indice MSCI World AC a retrouvé le chemin de la hausse en octobre (+4,9%), ce qui porte sa progression à +17,0% depuis le début de l'année. Alors que septembre avait été marqué par de multiples interrogations, le marché est redevenu plus optimiste suite à des résultats d'entreprises meilleurs que prévu. A l'exception du Japon qui a baissé ce mois-ci (-1,3%) après s'être singularisé en septembre (+3,7%) suite au changement de 1er ministre, les autres marchés développés se sont repris en octobre avec notamment une très belle performance des Etats-Unis (+6,9%) et de la Zone Euro (+4,0%). Les émergents ont également progressé (+0,8%) mais de façon plus limitée et plus hétérogène ; les hausses en Chine (+3,0%) et en EMEA (+2,2%) étant partiellement compensées par les décrochages en Amérique latine (-3,5%) et en Corée (-3,6%). Alors que le marché redoutait un tassement des marges suite à la flambée des coûts et aux problèmes d'approvisionnement, cette bonne résistance d'ensemble a apaisé ces inquiétudes. Les taux longs des obligations souveraines ont poursuivi leur tendance à la hausse au cours du dernier mois. Le 10 ans US a progressé de près de 7 pb pour atteindre 1,56% contre 1,49% à la fin septembre. La hausse du 10 ans allemand a été moins forte : + 11 pb pour atteindre -0,11% contre -0,22% un mois plus tôt. Dans ce contexte, nous avons adopté une approche globalement neutre/positif en maintenant un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 82% à fin Octobre. Au final, après un mois de septembre marqué par une baisse des marchés actions sur fond d'incertitudes autour d'un ralentissement de la croissance, d'une inflation persistante et l'amorce d'un resserrement monétaire, nous privilégions un biais neutre sur notre portefeuille. Bien que l'optimisme soit revenu sur les marchés, ces thèmes devraient en effet continuer d'alimenter le narratif des marchés dans les mois à venir, nous appelant à rester vigilant en l'approche de cette fin d'année qui a été globalement très positive pour les marchés actions.

#### Novembre 2021

Malgré la publication de chiffres économiques encourageant, l'apparition du variant Omicron en fin de mois a très largement pesé sur la dynamique des marchés. Au cours du mois de novembre, les chiffres publiés aux Etats-Unis ont fait état d'une reprise économique de plus en plus forte. Les indicateurs PMI flash, en particulier, ont confirmé une nouvelle hausse de l'activité manufacturière, tandis que le volume d'affaires des services est resté très dynamique. Les perturbations du commerce international restent cependant un frein. Le taux de chômage s'est établi à 4,6 % en octobre, en baisse par rapport au niveau de 4,8 % observé en septembre. Dans la zone euro, la conjoncture s'est améliorée, comme en témoigne la majorité des indicateurs et enquêtes de conjoncture. Le climat des affaires s'est redressé après le ralentissement d'octobre, le secteur industriel comme celui des services signalant des hausses d'activité.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Cependant, les graves perturbations des chaînes internationales d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires continuent de peser sur la production, plafonnant l'activité manufacturière. Le marché du travail continue de s'améliorer, malgré d'importantes pénuries de main d'œuvre. Le taux de chômage est passé de 7,5 % en août à 7,4 % en septembre. Les perspectives de croissances des émergents restent mitigées. En Chine, les chiffres économiques d'octobre ont été globalement meilleurs que prévu, même s'ils montrent une reprise fragile. Le rebond des ventes au détail a été principalement alimenté par la hausse de l'inflation, tandis que le ralentissement du secteur du logement a été plus marqué. S'agissant de l'inflation, celle-ci a poursuivi son accélération. En zone euro, l'inflation a atteint 4,9% en novembre selon son estimation préliminaire et s'est établie aux Etats-Unis à 6,2 % sur 12 mois en octobre. Dans ce contexte, J. Powell, le président de la FED qui vient d'être confirmé pour un second mandat, a mis fin à l'idée d'une inflation « transitoire », affirmant que « le risque d'une inflation persistante a grandi ». La BCE est également embarrassée par l'évolution de l'inflation. Cependant, Christine Lagarde voit l'inflation refluer à partir de janvier. Les prochains comités de la Fed (15 décembre) et de la BCE (16 décembre) seront cruciaux pour les investisseurs. Les marchés actions en repli malgré un bon début de mois. L'indice MSCI World AC a cédé du terrain lors des deux dernières semaines pour clôturer finalement à -1,8% sur l'ensemble du mois. Alors que le marché était reparti de l'avant en octobre suite à des résultats d'entreprises bien meilleurs que prévu, l'inflation et la résurgence du risque épidémique ont perturbé l'ensemble des zones géographiques. Dans ce contexte, alors que le marché américain faisait preuve d'une relative résistance avec une baisse de -1,1%, le Japon (-2,9%), les Emergents (-3,3%) et la Zone Euro (-3,4% dont -3,9% en Allemagne) ont sous-performé. Si le marché redoutait un tassement des marges suite à la flambée des coûts et aux problèmes d'approvisionnement, cette bonne résistance d'ensemble a apaisé ces inquiétudes. Les craintes générées par le nouveau variant omicron ont également pesé sur les marchés de taux. Les taux longs des obligations souveraines ont baissé aux Etats-Unis et dans la zone Euro. Le 10 ans US a baissé de 10 pb pour atteindre 1,46% contre 1,56% à la fin octobre. Le 10 ans allemand a chuté de 23 pb pour atteindre -0,34% contre -0,11% un mois plus tôt. Dans ce contexte, nous avons conservé une approche globalement neutre en maintenant un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 82% à fin Novembre.

### Décembre 2021

L'inflation oblige les banques centrales à réagir alors que les indices actions clôturent l'année quasiment au plus haut. Au cours du mois de décembre, l'activité économique est restée bien orientée aux Etats-Unis. Les indicateurs PMI flash ont fait état d'une poursuite de l'amélioration du climat des affaires dans le secteur privé, quoiqu'à un rythme légèrement inférieur à celui de novembre. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement sont restées importantes, malgré quelques signes d'amélioration progressive. Le taux de chômage s'est établi à 4,2 % en novembre, en baisse par rapport au niveau de 4,6 % observé en octobre, les entreprises continuant d'augmenter leurs effectifs. Dans la zone euro, l'activité économique s'est ralentie en décembre, affectée par la multiplication des cas de Covid-19 et la progression du variant Omicron. Les indicateurs flash PMI ont confirmé une décélération de l'activité dans les services, la consommation étant affectée. Les graves perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires ont continué de peser sur le secteur industriel. Le taux de chômage est passé de 7,4 % en septembre à 7,3 % en octobre. En Chine, les responsables politiques chinois ont créé la surprise en renouant avec une politique monétaire largement accommodante et en indiquant que la stabilité de la croissance serait la priorité de leur politique en 2022. S'agissant de l'inflation, celle-ci a poursuivi son accélération. En zone euro, l'inflation a atteint 4,9% en novembre et s'est établie aux Etats-Unis à 6,8 % sur 12 mois. Dans ce contexte, la Réserve fédérale a annoncé un doublement du rythme de réduction de ses achats d'actifs (réduction portée à 30 milliards de dollars par mois à partir de janvier), l'arrêt du programme d'achats nets étant prévu en mars. Dans le même temps, la Banque centrale européenne veut mettre fin à ses mesures d'urgence liées à la pandémie tout en maintenant une stratégie de « backstop » (les titres arrivant à maturité pourront être réinvestis librement par classe d'actifs et par juridiction). Les achats nets diminueront progressivement de 90 milliards d'euros par mois en 2021 à 20 milliards en octobre 2022. Les marchés actions concluent l'année proche de leurs plus hauts. Le mois de décembre aura été propice aux actions qui s'adjugent une hausse de 4,9% au niveau de l'indice MSCI World AC, effaçant la petite baisse du mois de novembre et terminant pratiquement au plus haut de l'année. Ce dernier mouvement de hausse aura surtout profité aux marchés développés et notamment à l'Europe (+5,1%) qui progresse davantage que le marché américain sur le mois (+3,6%) et que le Japon (+3,2%). A l'image de l'année 2021, le Pacific hors Japon (+1,4%) et les marchés émergents (+1,2%) ont plus de mal, surtout la Chine qui recule (-3,2%). Le mois de décembre a été marqué par une forte volatilité des rendements obligataires. Les taux des emprunts d'états à 10 ans américains et allemands sont toutefois restés stables sur le mois, avec respectivement +2 pb et -1pb.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Dans ce contexte, nous avons conservé une approche globalement positive avec un niveau d'exposition aux actions au-dessus de 80%. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 83% à fin décembre. L'année 2022, quant à elle, s'annonce plus nuancée suite à la récente réurgence du risque épidémique. L'inflation, et sa gestion par les différentes banques centrales va également rester au cœur des préoccupations des investisseurs, dans un contexte où les niveaux de croissances devraient se normaliser, et où plusieurs hausses de taux sont désormais attendues par les marchés. Nous maintenons dans ce contexte un portefeuille largement diversifié et restons pour autant investis sur les marchés actions ; car malgré des niveaux de croissances en baisses, ceux-ci devraient rester au-dessus de leurs potentiels. Nous sommes plus particulièrement positifs sur les valeurs de qualité. Nous pensons que la capacité de ces entreprises à répercuter la hausse des coûts sur les prix, leur permettra de limiter l'impact des pressions inflationnistes sur leurs perspectives bénéficiaires. Nous sommes également positifs sur certains segments cycliques décotés tels que les financières, les matières premières et les matériaux. Par ailleurs, les économies des marchés développés devraient continuer de bénéficier des mesures de soutiens délivrées par les états et les banques centrales, malgré les perspectives haussières anticipées pour les taux. Nous conservons dans ce contexte une sensibilité aux taux d'intérêts inférieure aux niveaux de début d'année 2021, mais restons investis en obligations souveraines des pays périphériques de la zone Euro tels que l'Italie et l'Espagne, et en obligations d'entreprises, dans une optique de recherche de rendement ; avec toutefois une vigilance accrue vis-à-vis de la qualité et la liquidité des actifs sélectionnés.

Janvier 2022

Le variant Omicron ralenti la reprise économique tandis que l'inflation, qui atteint des plus hauts, pèse sur la dynamique des marchés actions et obligataires. Au cours du mois de décembre, les indicateurs à haute fréquence publié aux Etats-Unis ont montré une décélération de l'activité et de la mobilité durant la dernière partie de décembre et début janvier, probablement en raison de la propagation du variant Omicron. Par ailleurs, la production industrielle a légèrement diminué et le taux d'utilisation des capacités s'est réduit. Les ventes au détail ont été particulièrement faibles en décembre, ce qui a entraîné une augmentation des stocks des détaillants. Dans la zone euro, l'activité économique a ralenti en décembre et en janvier, comme en témoignent les indicateurs à haute fréquence et les données sur la mobilité. La propagation du variant Omicron a en effet conduit à l'instauration de nouvelles mesures de restrictions. Après une bonne résistance en décembre, les indicateurs PMI ont fléchi en janvier, surtout dans les services, tout en se maintenant en zone d'expansion. Les chiffres du PIB, publiés fin janvier, ont montré que la croissance de l'économie de la zone euro a été nettement moins forte au T4 2021 qu'au T3, du fait d'une contraction de 0,7 % en Allemagne et d'une décélération en France, en Italie et en Espagne. En Chine, la croissance est ressortie à 4% sur un an au T4 2021, mieux que prévu par le consensus (3,3%). Toutefois, l'épidémie d'Omicron complique le chemin de la reprise et pourrait réduire la croissance pour cette année de quelques points de pourcentage. Afin de limiter l'impact de l'épidémie sur la croissance, la PBoC a, et va continuer, d'assouplir sa politique monétaire. S'agissant de l'inflation, celle-ci a encore augmenté à 7,0 % en glissement annuel en décembre aux Etats-Unis, l'inflation sous-jacente progressant, pour sa part, de 5,5 %. En zone euro, l'inflation globale a atteint 5 % en glissement annuel en décembre, avec une inflation sous-jacente à 2,6 %. Dans ce contexte, la Réserve fédérale (Fed) a durci sa communication, le FOMC indiquant clairement que la politique monétaire sera resserrée plus rapidement qu'anticipé auparavant, en raison des inquiétudes croissantes concernant l'inflation. La Fed anticipe de monter les taux au moins trois fois cette année et de réduire la taille de son bilan. Par ailleurs, les niveaux élevés d'inflation dans la zone euro vont également donner des arguments aux membres « faucons » du conseil des gouverneurs de la BCE pour monter les taux. Les marchés actions démarrent l'année en baisse. Le premier mois de l'année se solde par une baisse assez marquée de -4.6% pour le MSCI World AC. Les séances auront été animées suite à la décision de la Fed d'accélérer son plan de retrait du soutien à l'économie. Les incertitudes sur l'intensité de ce retrait se sont aussi combinées à la crise ukrainienne et à l'impact d'Omicron sur la croissance économique. Cela s'est traduit par une contreperformance notable du marché américain (-5.7%). A part le marché britannique (+1.8%), plus défensif, l'ensemble des régions ressortent dans le rouge : le Japon (-5.0%), le Pacific ex Japan (-3.7%) la zone euro (-3.6%), les émergents (-1.8%). Au sein des émergents, le Latam a profité (+4.0%) du rebond des matières premières, mais la Russie a chuté à cause des tensions géopolitiques (-6.6%). Les marchés de taux ont été marqués en janvier par une hausse des rendements obligataires et un aplatissement des courbes de taux. Le 10 ans US a progressé de 27 pb pour atteindre 1,78% contre 1,51% à la fin décembre. Le 10 ans allemand est repassé en territoire positif pour la première fois depuis 2019, il a progressé de 19 pb pour atteindre 0,01%. Dans ce contexte, nous avons adopté une approche prudente avec un niveau d'exposition aux actions en baisse sur le mois. Au final, après une année 2021 très largement positive, nous adoptons à court-terme une approche prudente.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

En effet, la résurgence du risque épidémique en fin d'année, dont les effets commencent à se faire ressentir sur la croissance, additionnée à l'incertitude liée à la réaction des banques centrales face à l'inflation et à l'instabilité géopolitique, notamment à la frontière ukrainienne, nous incitent à rester vigilant sur les actifs risqués.

### Février 2022

Alors que les indicateurs économiques publiés début février ont montré une amélioration de l'activité, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a impacté l'ensemble des classes d'actifs et particulièrement les matières premières. Au cours du mois de février, les chiffres mensuels et les données de mobilité publié aux Etats-Unis ont indiqué une reprise de l'activité au cours du mois, après la décélération observée du fait de la propagation du variant Omicron. La zone euro a connu une situation similaire, après avoir atteint un creux de début à mi-janvier du fait, là encore, de la propagation du variant Omicron, les chiffres mensuels et les données de mobilité ont rebondi, signalant une nette reprise de l'activité. Si jusqu'à mi-février, l'inflation semblait au cœur des préoccupations des investisseurs, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a remis le risque géopolitique au centre de l'échiquier. La mise en place rapide de sanctions par les pays occidentaux a fortement impacté le prix des actifs russes tandis que les cours de certaines matières premières, qui dépendent en partie des exportations russes, se sont hissés à des plus hauts. L'impact sur les marchés a été d'autant plus fort que le conflit vient ajouter un risque significatif de baisse de la croissance et de hausse de l'inflation pour les mois à venir, renforçant par conséquent les craintes de stagflation. L'inflation a, dans ce contexte, poursuivi sur sa dynamique avec, aux Etats-Unis, une progression de l'indice des prix à la consommation de 7.5% en janvier sur 12 mois. En zone euro, l'inflation s'est établit à 5.8% sur 12 mois en février. Comme attendu par le marché, J. Powell, Président de la Réserve fédérale, a indiqué se préparer à une série de hausse de taux, dont la première serait probablement de 0.25%, afin de faire face aux pressions inflationnistes. La BCE a elle adopté une approche plus prudente dans le calibrage de la normalisation de sa politique monétaire suite aux événements géopolitiques récents. Les marchés actions poursuivent la baisse de début d'année. Le mois avait plutôt bien commencé en réaction aux publications de résultats des sociétés, mais les marchés ont baissé à partir du 10 Février lorsque les autorités américaines ont prévenu d'une invasion imminente russe de l'Ukraine. Sur le mois, le MSCI World AC baisse de -2.7%. Par région : l'Europe (-3.2%), les Etats-Unis (-3.1%), les émergents (-2.5%), le Japon (-1.2%) et le Pacific ex Japon (+0.2%). La baisse a été plus marquée en zone euro (-5.3%), notamment en Allemagne (-7.3%). Au sein des émergents, la zone EMEA (-6.3%) a été durement touchée, à commencer par la Russie (-36%). Le marché des taux au niveau mondial a connu une tendance mitigée. La première moitié du mois a enregistré de nouveaux sommets atteints par les rendements obligataires, avec des taux 10 ans allemands passant de niveaux stables à environ 0,3% et des taux 10 ans américains passant de 1,8 % à des niveaux supérieurs à 2 %. En deuxième partie de mois, l'escalade des tensions géopolitiques a conduit à une stabilisation dans un premier temps puis au retour brutal des rendements obligataires proches des niveaux de départ dans les derniers jours de février, suite à l'invasion de l'Ukraine. Dans ce contexte de regain brutal de volatilité nous avons poursuivi la réduction du risque global du portefeuille, entamée depuis le début de l'année. L'exposition aux actions a ainsi été réduite par rapport à la période passée. La réduction de notre exposition a concerné, en priorité, les actions de la zone euro. Au final, nous restons conscients qu'une stabilisation sur le plan géopolitique nécessitera du temps et aura un impact marqué et à différents niveaux sur notre scénario. A court terme, la visibilité reste faible et la volatilité devrait persister sur l'ensemble des classes d'actifs. Ce qui pourra s'exprimer par de potentiels mouvements de sur-réactions de la part des investisseurs, à la hausse comme à la baisse. Nous maintenons donc notre positionnement relativement prudent et restons flexibles, aussi bien pour accentuer nos stratégies de couvertures que pour saisir des opportunités tactiques sur des marchés ciblés.

### Mars 2022

Alors que la guerre en Ukraine commence à affecter la conjoncture économique, l'inflation poursuit son envolée, obligeant les banques centrales à resserrer leurs politiques monétaires. Au cours du mois de mars, les indicateurs de conjoncture montrent aux Etats-Unis, pour le premier trimestre, un niveau d'activité stable, le reflux de la vague Omicron permettant une hausse des dépenses dans les services. L'indicateur PMI composite préliminaire a progressé à un sommet de huit mois même si la hausse des prix de l'énergie pèse sur le consommateur américain. Les effets de la guerre en Ukraine pénalisent moins l'économie des Etats-Unis que celle de la zone euro où les indicateurs de conjoncture (ceux de l'OCDE, par exemple), montrent une décélération de l'activité. La confiance, celle des ménages français et allemand notamment, s'est par ailleurs dégradée. Le climat des affaires s'est également détérioré appuyé par de nouvelles difficultés dans les chaînes d'approvisionnement et d'une pression haussière sur les prix.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

En Chine, l'Assemblée Nationale du Peuple (ANP) a confirmé que la stabilisation de la croissance, par le biais d'un policy-mix annoncé accommodant, sera une priorité. Toutefois, les dernières mesures de confinement mises en œuvre à Shanghai devraient une fois de plus compliquer la donne pour les autorités chinoises mais aussi pour la production mondiale avec sans doute de nouvelles ruptures dans les chaînes d'approvisionnement de biens intermédiaires. Malgré des prévisions revues à la hausse, l'inflation continue de surprendre par sa vigueur. Aux Etats-Unis, les anticipations sont désormais proches des 8% en glissement annuel tandis qu'en zone euro l'indice des prix à la consommation a atteint de nouveaux sommets, surtout du fait d'une nouvelle hausse des prix de l'énergie, le pic étant probablement encore à venir. Dans ce contexte, la Fed a annoncé une hausse de 0.25% de ses taux afin de lutter contre l'inflation. Le marché s'attend désormais à ce que cette augmentation précède d'autres hausses au cours des prochaines réunions du FOMC. En zone euro, la BCE a surpris les marchés en décidant d'accélérer la réduction de son programme d'achats d'actifs, tout en restant relativement modérée sur d'éventuelles hausses de taux à venir. Les marchés actions se stabilisent. Après deux mois de baisses consécutives, le MSCI World AC affiche pour la première fois depuis le début de l'année une performance mensuelle positive et reprend 2.3%. L'indice ne baisse plus que de -5.1% depuis le début de l'année. Le rebond profite à l'Amérique Latine (5.8%), au Pacific hors Japon (+4.2%), au Japon (+3.9%), aux Etats-Unis (+3.4%), à la Suisse (+1.5%) et au marché britannique (+1.3%). La zone euro (-0.8%) fait moins bien. Le marché des taux a été marqué en mars par une forte hausse des taux souverains. Le taux des obligations souveraines américaines à 10 ans a progressé de 61 pb pour atteindre 2.33%. Le taux du 10 ans allemand a également progressé de 62 pb pour atteindre 0.55%.

### Avril 2022

Tandis que le conflit russe-ukrainien continue de peser sur l'économie mondiale et l'inflation, la gestion zéro COVID de la Chine vient ajouter un nouveau facteur de stress sur les marchés. Au cours du mois d'avril, la croissance du premier trimestre a surpris à la baisse aux Etats-Unis d'après les premières estimations réalisées. Les ménages américains ont maintenu un bon niveau de consommation malgré la pression exercée par les prix élevés de l'énergie et du carburant. Cette consommation s'est faite en partie via une réduction de l'épargne, ce qui est plutôt un signe de confiance de la part des ménages. De son côté la zone euro est plus impactée par la guerre en Ukraine. L'activité a en effet été freinée par la compression des revenus réels due à la flambée des prix de l'énergie. Les signaux plus récents (indices de confiance des entreprises et des ménages) ont montré une dégradation supplémentaire au début du deuxième trimestre, tandis que de nouvelles perturbations dans les chaînes manufacturières mondiales sont apparues. En Chine, la croissance du PIB au premier trimestre a été plus forte que prévue. Ces chiffres sont toutefois à prendre avec précaution compte tenu de l'optimisme des données divulguées. La réduction des exportations de la Russie et de l'Ukraine et la perspective de futurs embargos continue de provoquer une forte hausse des prix des matières premières. Aux Etats-Unis, l'indice général d'inflation a atteint 8,5% sur 12 mois en mars tandis qu'en zone euro la hausse de l'indice général des prix à la consommation a été de 7,5% sur 12 mois en avril. Dans ce contexte, la FED a clairement communiqué son intention de relever vigoureusement ses taux directeurs et de rendre les conditions de politique monétaire moins accommodantes afin de resserrer les conditions de financement pour ralentir la demande alors que l'économie américaine est en surchauffe. En zone euro, certains membres du conseil des gouverneurs de la BCE ont annoncé une possible fin de son programme de rachat d'actifs dès le début du troisième trimestre accompagnée d'une hausse des taux dès le mois de juillet. Les marchés actions de nouveau en net recul. Les marchés actions rechutent fortement sur le mois avec un MSCI World AC en baisse de -6.7%. La forte hausse des taux longs a largement pesé sur les valeurs de croissance tandis que les valeurs plus cycliques ont subi les craintes d'un resserrement des politiques monétaires. Cela se traduit géographiquement par une sous performance des Etats-Unis (-9,1%) en devise locale. En Europe, le marché britannique (+0,6%) et le marché suisse (-0,4%), plus défensifs, s'en sortent le mieux. Cela permet au MSCI Europe de ne reculer que de -1,2% malgré un recul de -3,6% de l'Allemagne et de -3,5% pour la Suède, marchés plus sensibles au cycle. Autres marchés cycliques, le Japon perd -2,7% et les marchés émergents -3,7%. Sur les marchés de taux, la hausse des rendements obligataires se poursuit. Le taux des obligations souveraines américaines à 10 ans a progressé de 60 pb pour atteindre 2.94%. Le taux des obligations souveraines allemandes à 10 ans a également progressé de 39 pb pour atteindre 0.94% (rappelons que 100 pb = 1%). Au final, le ralentissement de la croissance, l'inflation et la géopolitique sont des thèmes qui continuent d'inquiéter les investisseurs. La gestion « Zero COVID » de la Chine est également venue ajouter un facteur de stress sur les marchés, notamment en raison des conséquences que cela pourrait avoir sur des chaînes d'approvisionnements déjà sous tension. La divergence des politiques monétaires entre les différentes zones géographiques a créé en outre de forte disparités.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Mai 2022

Les craintes autour de la croissance s'intensifient dans un contexte où l'inflation ne faiblit pas. Au cours du mois de mai, la confiance des consommateurs s'est effritée aux Etats-Unis. La persistance d'une inflation élevée, portant notamment sur les dépenses peu compressibles d'alimentation ou d'énergie, réduit en effet les revenus réels des ménages et pénalise la consommation discrétionnaire. Le marché du travail reste solide et les Américains sont globalement optimistes quant à l'évolution de l'emploi à court terme. Cependant, un nombre croissant d'entre eux puissent tout de même dans leur épargne accumulée durant la pandémie pour maintenir leurs dépenses. Du côté des entreprises, l'indice des directeurs d'achats préliminaire (PMI composite flash) diminue, faisant état d'un ralentissement de l'activité aussi bien dans les services que dans l'industrie. La dynamique de l'activité tend s'affaiblir dans l'industrie comme dans les services. En zone euro, les indicateurs de confiance des entreprises et des consommateurs se sont de nouveau détériorés en raison de l'intensification des pressions inflationnistes et des craintes de perturbations prolongées du commerce mondial. Après une chute presque sans précédent de 12 points en mars, puis une nouvelle baisse en avril, l'enquête sur le sentiment économique de la Commission européenne s'est légèrement améliorée en mai. Elle reste cependant à des niveaux très faibles, observés uniquement pendant la crise financière mondiale, la crise de la zone euro et la crise du Covid. La légère baisse du PMI composite en mai suggère que l'activité résiste mieux que ce que l'on aurait pu craindre, mais le rebond des services pourrait s'essouffler au vu du contexte d'inflation élevée. En Chine, après la publication des données d'avril, qui ont révélé une détérioration généralisée de l'économie, la PBoC (Banque Populaire de Chine) a réduit ses taux plancher et de référence des prêts bancaires (LPR) de 20pb et 15pb (rappelons que 100 pb = 1%). Sur le front des prix, tous les signaux font état de pressions inflationnistes persistantes. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 8,3 % aux Etats-Unis en glissement annuel tandis qu'en zone euro, l'inflation a de nouveau accéléré en mai, atteignant un nouveau record historique à 8,1 % sur 12 mois (3,8% pour l'indice sous-jacent). Dans ce contexte, la Fed (Réserve Fédérale Américaine) a confirmé sa volonté de contenir les pressions inflationnistes et la BCE (Banque Centrale Européenne) a renforcé sa position. Christine Lagarde a jugé probable une hausse des taux dès juillet en indiquant que la première hausse des taux en zone euro pourrait intervenir "quelques semaines" après la fin des achats nets d'actifs. Les marchés actions restent dans le rouge. Sur le mois, le MSCI World AC finit sur une baisse de -0,5%. Les performances sont assez proches les unes des autres au niveau régional : Europe (-1%), Etats-Unis (-0,4%), Marchés Emergents (-0,5%), Japon (+0,9%) ; seul le Pacific-ex-Japan est en recul un peu plus marqué (-1,7%). Par pays, la Suisse consolide (-4,7%) alors que le marché britannique (+1%) et les marchés du sud (Espagne +3,3%, Portugal +2,7% et l'Italie +0,8%) continuent sur leur lancée positive. Sur les marchés de taux, les rendements obligataires ont connu des trajectoires différentes. Le taux des obligations souveraines américaines à 10 ans a baissé de 9 pb pour atteindre 2,84% tandis que le taux du 10 ans allemand a progressé de 18 pb pour atteindre 1,12%. Dans ce contexte, nous avons renforcé notre approche prudente avec un niveau d'exposition aux actions en baisse sur le mois. Les risques géopolitiques restent présents et les préoccupations autour des thématiques de l'inflation et de la croissance restent centrales, aussi bien pour les banquiers centraux, les gouvernements que les investisseurs. Les impacts des pressions inflationnistes sur les perspectives bénéficiaires des entreprises nous paraissent par ailleurs être sous-estimés par les marchés. Au vu de ces nombreux facteurs d'incertitudes, nous pensons qu'il n'est pas opportun, à court terme, d'accroître le risque du portefeuille. Nous privilégions dans l'environnement actuel le renforcement de la diversification, avec une attention particulière à la sélection de valeurs.

Juin 2022

Les marchés actions restent orientés à la baisse face à l'accroissement des pressions stagflationnistes. Au cours du mois de juin, les pressions stagflationnistes (hausse de l'inflation et ralentissement de l'activité) se sont encore accrues dans les grandes économies développées. Aux Etats-Unis, la confiance des consommateurs s'est détériorée en raison de l'inflation persistante. Cette dernière s'est affichée à +8,6% sur le mois de mai, un plus haut de 40 ans. En Europe, l'inflation accélère également à 8,6%, sur un an, en juin ; alors que les perspectives de croissance se dégradent. La confiance des consommateurs a continué de se dégrader, atteignant un plus bas de 10 ans. Les indicateurs PMI se sont également affaiblis : bien que toujours au-dessus du seuil de 50, le PMI Composite de la zone euro a atteint son plus faible niveau depuis un an. Ces tendances sont aggravées par les tensions géopolitiques et la décision russe de restreindre l'approvisionnement de la région en gaz. En Chine, à l'inverse, la situation s'est améliorée du fait de la levée progressive des restrictions liées à la politique zéro-COVID. Les chiffres de mai/juin montrent une reprise régulière mais modérée. Dans ce contexte, la Réserve Fédérale américaine a relevé son taux directeur de 0,75% en juin, soit la plus forte hausse depuis 1994, et devrait poursuivre, à court terme, ce cycle de resserrement.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

De son côté, la Banque Centrale européenne s'apprête à relever ses taux directeurs en juillet, et a annoncé la création d'un instrument anti-fragmentation, dont la nature doit toutefois encore être précisée. Sur les marchés, les actions ont reculé au cours du mois tandis que les rendements obligataires ont touché de nouveaux points haut mi-juin avant de se replier. Le mois de juin est encore un mois de correction des marchés. Le MSCI World AC cède -7,6% sous l'effet d'un nouvel élan de hausse des taux longs qui sont passés de 2,85% au 31 mai à 3,0% au 30 juin après être montés jusqu'à 3,48%.

Les Etats-Unis (-8,4%), qui y sont sensibles, en ont souffert. A l'inverse, les émergents (-5,1%), et notamment le marché chinois (+5,8%), ont le mieux résisté grâce à des espoirs d'amélioration de la conjoncture chinoise, de même que le Japon (-2,9% en devise locale) qui profite pour l'instant d'un Yen faible. La zone euro (-9,3%) n'a pas profité de ces éléments mais a en revanche souffert de sa dimension cyclique alors que les risques de récession augmentent. La dernière semaine de juin a toutefois été marquée par une recul significatif des taux. Le 10 ans américain clôture le mois à 2,8% et le 10 ans allemand à 1,2%. Les investisseurs craignent un ralentissement brutal de la croissance. En Perspectives, nous nous attendons à ce que la deuxième partie de l'année fasse état de davantage de divergences entre pays en terme de croissance économique. Avec du côté des pays développés, une prédominance du risque de stagflation, alors qu'en Chine, un rebond est attendu, grâce au soutien des politiques chinoises à la réouverture. La thématique de l'inflation devrait rester au cœur des préoccupations des investisseurs et des banquiers centraux. L'inflation semblerait désormais s'approcher de son pic, mais devrait rester élevée, en lien avec la déglobalisation en marche, la persistance des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et les prix des matières premières. Nous conserverons ainsi une approche prudente en termes d'exposition aux actifs risqués des marchés développés en particulier, dont les perspectives bénéficiaires nous paraissent encore très optimistes. La classe d'actif obligataire, quant à elle, retrouve du potentiel de gain, ce qui nous amène à réduire progressivement notre approche défensive à la sensibilité aux taux.

Juillet 2022

Alors que l'inflation ne faiblit pas et que de nouveaux signes de ralentissement de la croissance se manifestent, les banques centrales poursuivent les resserrements monétaires. Au cours du mois de juillet, les chiffres parus aux Etats-Unis ont illustré le ralentissement de la croissance. Le PIB s'est contracté de -0.9% (en rythme annualisé), en-deçà des attentes du consensus qui tablait sur une légère progression, même si ce recul est moindre que celui de -1.6% enregistré au premier trimestre. De plus, le faible niveau de la confiance des consommateurs et des indices PMI constituent des signaux préoccupants pour l'évolution de la croissance à venir. En zone euro, les enquêtes de conjoncture portant sur la confiance des consommateurs, les perspectives de croissance et le climat des affaires (l'indicateur PMI Composite a touché un point bas d'un an) se sont nettement affaiblis. Par ailleurs, en Italie, le Premier ministre M. Draghi a démissionné, invoquant un manque de soutien pour ses réformes annoncées en contreparties des fonds du programme européen Next Generation EU (NGEU, plan de relance européen lancé en 2020). En outre, le coût économique potentiel du soutien de l'UE à l'Ukraine est apparu de plus en plus préoccupant en raison des coupures de gaz en provenance de Russie, générant quelques tensions entre pays membres. En Chine, toujours au prise avec les conséquences de sa politique zéro COVID, la croissance a déçu au second semestre. L'économie chinoise n'a cru que de 0.4 %, moins qu'attendu par le consensus (1.2 %). Sur le front des prix, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 9.1% aux Etats-Unis en glissement annuel tandis qu'en zone euro, l'inflation a de nouveau accéléré en juin, atteignant un nouveau record historique à 8.9 % sur 12 mois. En conséquence, la Réserve Fédérale Américaine (Fed) a procédé à une deuxième hausse consécutive des taux de 75 points de base (rappelons que 100 pb = 1%) portant la fourchette cible des taux à 2.25-2.5 %. La Banque Centrale Européenne (BCE) a procédé à sa première hausse de taux (50 pb en une seule fois) depuis 11 ans. Les marchés actions rebondissent. Le MSCI World AC a bondi de 6.9% sous l'effet du repli des taux longs. Les Etats-Unis (+9.2%), très sensibles aux taux, ont particulièrement bien performé. Les émergents (-0.3%), et notamment le marché chinois (-9.9%) ont souffert. Le Japon (+4.0% en devise locale) a quant à lui continué de profiter de la faiblesse de sa devise, même si celle-ci s'est appréciée fortement en fin de mois. La zone euro (+7.2%) a elle aussi suivi la tendance haussière. Le marché britannique (+3.4%) a continué son ascension. Le mois de juillet a enfin été marqué par un recul significatif des taux souverains et un niveau de volatilité élevé, reflétant les craintes des investisseurs sur la croissance. Le taux allemand à 10 ans a chuté à 0.9%, enregistrant une baisse de 61 pb. Le taux US à 10 ans a clôturé le mois à 2.7% enregistrant un recul de 38 pb. Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche globalement prudente avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Au final, alors que les resserrements monétaires des banques centrales viennent peser sur les perspectives de croissance, que l'inflation ne semble pas faiblir et que les divergences entre les pays s'accentuent, nous pensons qu'il convient de rester prudent quant au positionnement sur les actifs risqués.

### Août 2022

L'activité continue de ralentir dans les économies développées et de nombreuses économies émergentes sous le double effet de l'inflation très élevée et du resserrement monétaire. Au cours du mois d'août, la reprise économique post-COVID a progressivement perdu de sa vigueur aux Etats-Unis sous l'effet, notamment, de la baisse du revenu réel des ménages (confrontés à une inflation très élevée) et de la remontée des taux d'intérêt. Si les créations d'emplois ont été plus fortes qu'attendu en juillet (528 000), des signes de ralentissement apparaissent sur d'autres chiffres du marché du travail. De plus, les indicateurs du climat des affaires (dont l'ISM manufacturier) poursuivent leur reflux, signalant une expansion beaucoup moins forte qu'en début d'année. La confiance des ménages, pour sa part, malgré un léger rebond, reste sur des niveaux particulièrement bas. Enfin, les indicateurs portant sur l'immobilier, secteur très sensible aux taux d'intérêt, enchaînent les mauvaises surprises. En zone euro, l'économie subit, depuis le début de l'été, l'envolée du prix du gaz naturel suite à la décision de la Russie de réduire ses fournitures. Cette mauvaise nouvelle s'ajoute à plusieurs freins déjà présents (baisse du revenu réel des ménages sous l'effet de l'inflation, effet de la guerre russe/ukrainienne sur la confiance, hausse des taux, ralentissement chinois.). Une hausse supplémentaire de l'inflation paraît désormais probable et de fortes tensions sur l'approvisionnement en énergie sont à craindre à l'horizon de l'hiver. Les chiffres publiés au cours du mois d'août reflètent la morosité de la conjoncture : les indicateurs PMI se dégradent, la confiance des ménages reste proche des points bas record atteints après le déclenchement du conflit ukrainien. En Chine, l'économie continue de ralentir. Les indicateurs de la demande intérieure ont été atones dans tous les domaines, reflétant un manque général de confiance dans le secteur privé. Le ralentissement du secteur immobilier, entretenu par les restrictions sporadiques de Covid-19, a continué de peser sur la reprise économique de la Chine, freinant les efforts d'assouplissement budgétaire et monétaire. Sur le front des prix, une lueur d'espoir est apparue concernant l'inflation aux Etats-Unis, en recul en juillet à 8,5% sur 12 mois après 9,1% en août alors qu'en zone euro, l'inflation a encore augmenté à 9,1% en août après 8,9% en juillet. En conséquence, la Réserve fédérale a réitéré, notamment via le discours de son Président J. Powell lors de la Conférence de Jackson Hole le 26 août, qu'elle poursuivrait résolument son resserrement monétaire même si cela devait ralentir davantage l'économie. La BCE a également adopté un ton beaucoup plus agressif dans sa lutte contre l'inflation. Les marchés actions clôturent en baisse : La performance des actions au mois d'août se solde par une baisse alors qu'elles avaient bien entamé le mois. Ainsi, le MSCI World AC perd -3.1% sur le mois. Le marché américain cède -4.1%, la zone euro perd encore davantage (-5.1%) alors que les risques de stagflation se matérialisent dans la région. Le marché britannique (-2.2%), les marchés émergents (+0.8%), et notamment la Chine (+0.5%), ainsi que le Japon (+1%) résistent mieux. Le marché des taux continue d'enregistrer une très forte volatilité. Après un mois de juillet marqué par un recul significatif des taux souverains, les taux en août ont affiché de fortes hausses reflétant les craintes des investisseurs sur l'inflation. Ainsi, le taux d'emprunt allemand à 10 ans a augmenté à 1.55%, enregistrant une hausse de 78bp. Le taux d'emprunt US à 10 ans a clôturé le mois à 3.2% enregistrant une hausse de 69pb (rappelons que 100 pb = 1%). Le contexte actuel appelle à la prudence et au maintien d'une allocation dynamique pour naviguer au mieux dans cette phase de changement de régime. Si les valorisations redeviennent attractives sur certains segments et offrent des opportunités d'investissement, les gérants restent toutefois sélectifs et maintiennent une approche défensive vis-à-vis des actifs risqués. Les facteurs d'incertitudes sont nombreux, et bien que la lutte contre l'inflation reste la priorité des banquiers centraux, les craintes de récession focalisent de plus en plus l'attention des investisseurs. Ces derniers s'inquiètent notamment de voir les perspectives bénéficiaires des entreprises révisées à la baisse dans les semaines à venir. Du côté des obligations d'états « core », les marchés semblent avoir intégré une grande partie du scénario de hausse des taux. Ceci amène les gérants à se repositionner graduellement sur ces actifs qui pourraient de nouveau jouer un rôle de valeurs refuges en cas de regain de volatilité sur les marchés

### Septembre 2022

Sur fond d'inflation toujours très élevée et de resserrement monétaire, la conjoncture a continué de se dégrader dans les grandes économies avancées en septembre. Au cours du mois de septembre, l'activité a continué de ralentir en restant relativement soutenue aux Etats-Unis. L'inflation reste à un niveau élevé, la baisse du prix de l'essence ayant eu moins d'effet qu'escompté. Le resserrement de la politique monétaire, visant à contrecarrer l'inflation, pénalise certains secteurs (à commencer par l'immobilier) tandis que le niveau très élevé du dollar est également un frein. Cependant, les grands indicateurs du climat des affaires (dont les indices ISM), quoique sur une dynamique descendante, continuent eux de signaler une expansion.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

En zone euro, La conjoncture européenne a poursuivi sa dégradation, sur fond de prix du gaz très élevés et de craintes toujours vives concernant l'approvisionnement en énergie durant l'hiver. A ces craintes, s'ajoute une confiance des ménages qui inscrit des nouveaux point bas record. Pour l'heure, cependant, le marché du travail est relativement épargné (taux de chômage toujours au plus bas depuis la création de la zone euro, à 6,6%). Enfin, sur le plan politique, les élections italiennes ont abouti à la victoire d'une coalition très marquée à droite, tandis que les gouvernements ont tenté de se mettre d'accord sur une réponse coordonnée à la crise énergétique. En Chine, alors que les données économiques confirment que la reprise de l'économie s'est poursuivie en août, les autorités ont de nouveau durci les conditions de circulation liées au Covid. L'activité s'en retrouve de nouveau pénalisée, également du fait des difficultés du secteur immobilier. Dans le reste des émergents, globalement, la dynamique de croissance s'est détériorée en raison d'une décélération des exportations concomitante au ralentissement du commerce mondial et de la demande interne affaiblie par des niveaux élevés d'inflation. Aux Etats-Unis, l'inflation a été plus forte que prévu en août (8,3%, après 8,5% en juillet). En Europe, en revanche, l'inflation a atteint le seuil des 10,0% en septembre, après 9,1% en août (4,8% pour l'inflation sous-jacente, après 4,3%). Dans le cadre de la lutte contre cette inflation, la Réserve fédérale a monté le taux des Fed Funds de 0,75% en septembre pour le porter à 3,25% et a continué de communiquer sur le fait qu'elle entendait lutter même au prix d'une hausse du chômage. La BCE a également remonté ses taux directeurs de 0,75% en septembre, portant le taux de rémunération des dépôts à ce même niveau et le taux de refinancement à 1,25%, et a indiqué qu'elle poursuivrait ce resserrement au cours des prochains mois. Une nouvelle baisse des marchés actions Le ton plus agressif des banques centrales a entraîné une nouvelle baisse du marché mondial des actions en septembre. Le MSCI World AC a perdu -8,6% sur le mois. Le marché américain cède -9,4 %. Le marché de la zone euro (-6,4 %) a suivi la tendance baissière. Le marché japonais a baissé de -7,2%, le marché des actions émergentes (-9,6%) et la Chine, principal détracteur, a reculé de -14,2%. Les marchés de taux d'intérêt sont toujours marqués par une forte volatilité. Les taux restent à la hausse. L'inflation continue de surprendre à la hausse. Les banques centrales considèrent que l'inflation reste une priorité. En Europe, les importants volumes d'émission à venir exercent une pression à la hausse sur les taux. Dans cet environnement où les tensions géopolitiques regagnent du terrain et où le niveau de volatilité sur les marchés reste élevé, nous favorisons le maintien d'une approche globalement défensive vis-à-vis des actifs risqués. L'inflation reste en effet à des niveaux historiquement hauts, poussant les banquiers centraux à poursuivre leurs politiques de resserrement, malgré les signes de détérioration de l'activité économique. Ceci risque de peser sur les coûts des capitaux et sur les perspectives bénéficiaires à venir des entreprises. La sélectivité reste de mise. S'agissant des obligations souveraines, nous maintenons une gestion agile, toutefois, les niveaux de valorisations actuels plus attractifs ainsi que les facteurs d'incertitudes présents, pourraient de nouveau pousser les investisseurs vers une recherche de valeurs refuges, ce qui plaiderait en faveur de cette classe d'actif.

Sur la période sous revue du portefeuille AMUNDI PULSACTIONS, la performance est de -19,28%. Celle du benchmark est de -16,03% avec une Tracking Error de 4,40%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI SERENITE PEA PEA I-C	25 751 293,81	21 149 083,11
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI I	17 359 450,73	17 343 979,66
SAP SE	419 432,10	12 022 182,62
DEUTSCHE POST AG NAMEN	779 160,16	10 751 920,79
PROSUS NV	9 896 381,54	1 233 394,67
CPR Invest-Global Disrupt Oppo-I USD-Acc		6 360 309,97
ALLIANZ SE-REG	1 319 219,99	4 141 976,02
ASML HOLDING NV	1 668 178,38	3 330 483,05
L'OREAL	739 655,54	3 788 100,48
CAIXABANK S.A.	132 182,09	4 099 541,36

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 31 janvier 2022 Modification Amundi 91-93, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Le 31 janvier 2022 Modification CACEIS BANK, Société Anonyme Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge, RCS Nanterre 692 024 722 Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1er avril 2005.

Le 31 janvier 2022 Modification Les souscriptions s'effectuent en millième de part au-delà des minima de souscriptions. Les rachats s'effectuent en millième de part.

Le 31 janvier 2022 Ajout Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

Le 31 janvier 2022 Ajout Règlement (UE) 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») sur la mise en place d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement Disclosure. La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains. Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe " do no significant harm " ou " DNSH "), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie. Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées. Nonobstant ce qui précède, le principe " ne pas nuire de manière significative " s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au compartiment qui prennent en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie. Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là. Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs. A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Le 31 janvier 2022 Ajout Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion de l'OPC est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement). Le risque en matière de durabilité est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. L'investissement durable correspond à un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.

Le 31 janvier 2022 Modification Le prospectus, les derniers rapports annuels et documents périodiques sont disponibles auprès de la société de gestion : Amundi Asset Management Service Clients 91-93, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Le 31 janvier 2022 Modification Date de mise à jour du prospectus : 31 janvier 2022.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Informations spécifiques

#### OPC à plus de 50%

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir à plus de 50% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique de taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe "Frais de gestion".

#### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

#### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

#### Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

#### Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

#### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée  
Niveau de levier indicatif : 89,30%.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 180,19%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 93,45%.

N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

- Droit de remplacement du collatéral : 100%.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Informations réglementaires

#### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

##### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

##### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

##### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

#### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

#### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

#### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

### Politique de Rémunérations

#### Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

#### **1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 400 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 168 546 202 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 111 175 491 euros, soit 66% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 57 370 712 euros, soit 34% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2021, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 20 947 570 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 29 collaborateurs au 31 décembre 2021), 14 896 957 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 40 collaborateurs au 31 décembre 2021).

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### **2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinaires issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

#### **1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille**

*Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

*Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

#### **2. Fonctions commerciales**

*Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

*Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

#### **3. Fonctions de support et de contrôle**

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

### **Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992)**

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

### **Politique Charbon**

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.

- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.

- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

### **Application en gestion passive :**

#### **• Fonds passifs ESG**

Tous les ETF et fonds indiciaux ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### • Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciaux et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

### Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étaillant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

\* Gestion active : hors OPC indiciaux et ETF contraints par leur indice de référence.

### Règlements SFDR et Taxonomie

#### Article 8 - gestion active - au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Outre l'application de la Politique d'investissement responsable d'Amundi, le Fonds promeut ces caractéristiques via une analyse ESG des titres détenus (selon la classe d'actifs, au moins 75% ou 90% des titres détenus font l'objet d'une notation extra-financière), en cherchant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur à celui de leur univers d'investissement.

Le score ESG du portefeuille correspond à la moyenne pondérée par l'AUM du score ESG des émetteurs sur la base du modèle de notation ESG d'Amundi.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### **Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2022**

**AMUNDI PULSACTIONS**  
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AMUNDI ASSET MANAGEMENT  
90, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale AMUNDI PULSACTIONS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex*  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)

## Justification des appréciations

en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

### 2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.01.03 14:04:39 +0100



# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Comptes annuels

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Bilan Actif au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>248 990 119,32</b>	<b>335 880 232,26</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	205 379 073,84	294 620 636,01
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	205 379 073,84	294 620 636,01
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>39 406 773,30</b>	<b>39 130 009,27</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	39 406 773,30	39 130 009,27
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>700,65</b>	<b>700,65</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	700,65	700,65
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>4 203 571,53</b>	<b>2 128 886,33</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 203 571,53	2 128 886,33
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>5 334 992,27</b>	<b>4 272 269,31</b>
Opérations de change à terme de devises	1 351 329,69	
Autres	3 983 662,58	4 272 269,31
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	<b>513 316,19</b>	<b>3 673 816,55</b>
Liquidités	513 316,19	3 673 816,55
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>254 838 427,78</b>	<b>343 826 318,12</b>

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Bilan Passif au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	189 220 493,77	277 976 821,16
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	55 611 482,57	5 211 296,99
Report à nouveau (a)	11 262,46	18 672,14
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-4 984 449,42	56 404 757,86
Résultat de l'exercice (a,b)	7 557 300,94	675 811,33
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>247 416 090,32</b>	<b>340 287 359,48</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>4 203 570,40</b>	<b>2 128 885,88</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	4 203 570,40	2 128 885,88
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 203 570,40	2 128 885,88
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>2 293 566,48</b>	<b>1 092 335,13</b>
Opérations de change à terme de devises	1 335 579,91	
Autres	957 986,57	1 092 335,13
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	<b>925 200,58</b>	<b>317 737,63</b>
Concours bancaires courants	925 200,58	317 737,63
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>254 838 427,78</b>	<b>343 826 318,12</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Hors-Bilan au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DAX 30 IND FU 1222	1 213 400,00	18 469 660,00
DJE 600 EUROP 1221	4 572 500,00	35 298 560,00
DJE 600 EUROP 1222	31 790 850,00	998 890,02
EURO STOXX 50 1221	5 662 322,00	1 251 890,52
EURO STOXX 50 1222	1 256 267,09	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTP BTP 1221		5 014 350,00
XEUR FBTP BTP 1222	5 599 000,00	4 766 100,00
XEUR EUFF SPA 1221	3 751 500,00	22 735 150,00
XEUR EUFF SPA 1222	7 927 200,00	12 906 320,00
XEUR FOAT EUR 1221	14 818 430,00	10 026 316,92
XEUR FOAT EUR 1222		3 454 540,00
FGBL BUND 10A 1221		3 522 897,88
FGBL BUND 10A 1222		5 221 900,00
US 10Y ULT 1221		3 447 345,00
CAC 40 FUT 1021		3 439 800,00
SP 500 MINI 1221		4 746 960,00
iSTOXX EUR QU 1221		1 562 655,00
iSTOXX VALUE 1221		1 565 790,00
DAX 30 IND FU 1221		1 586 200,00
E-STOXX UTIL 1222		1 378 885,48
DJS BAS R FUT 1221		1 351 768,49
DJS BAS R FUT 1222		1 672 200,00
DJE 600 INSUR 1221		1 729 380,00
DJE 600 OIL G 1222		1 776 110,00
MME MSCI EMER 1222		
NQ USA NASDAQ 1222		
DJE 600 INDUS 1221		
FTSE/MIB 1221		
DJS TECH FUT 1222	1 227 875,00	

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Hors-Bilan au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
DJS TELECOM 1222	1 096 525,00	1 810 447,33
FTSE 100 FUT 1221	3 230 338,42	7 131 455,20
FTSE 100 FUT 1222		
EC EURUSD 1221		
RF EURCHF 1222	1 001 348,27	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Compte de Résultat au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 643,92	2 574,27
Produits sur actions et valeurs assimilées	12 438 919,97	5 771 722,65
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		888,18
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>12 440 563,89</b>	<b>5 775 185,10</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		3 184,11
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	42 651,87	40 342,08
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>42 651,87</b>	<b>43 526,19</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>12 397 912,02</b>	<b>5 731 658,91</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 543 778,88	5 052 362,90
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>7 854 133,14</b>	<b>679 296,01</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-296 832,20	-3 484,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>7 557 300,94</b>	<b>675 811,33</b>

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Annexes aux comptes annuels

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007481536 - AMUNDI PULSACTIONS : Taux de frais maximum de 1.50% TTC.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts AMUNDI PULSACTIONS	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 2. Évolution de l'actif net au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>340 287 359,48</b>	<b>307 515 580,57</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 249 921,24	2 577 742,65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-33 915 865,95	-39 964 357,99
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 607 296,79	88 198 512,94
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 135 991,92	-20 472 601,35
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	8 403 061,27	9 959 851,34
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-16 132 276,05	-18 615 992,59
Frais de transactions	-249 482,26	-575 369,93
Différences de change	556 610,77	-127 673,19
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-63 638 177,09	12 923 571,79
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-18 618 936,55</i>	<i>45 019 240,54</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-45 019 240,54</i>	<i>-32 095 668,75</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	185 449,88	-1 542 429,01
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>49 922,68</i>	<i>-135 527,20</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>135 527,20</i>	<i>-1 406 901,81</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-655 948,98	-268 771,76
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 854 133,14	679 296,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>247 416 090,32</b>	<b>340 287 359,48</b>

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3. Compléments d'information

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	37 576 750,00	15,19
Change	6 918 589,09	2,79
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	<b>44 495 339,09</b>	<b>17,98</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	16 184 342,39	6,54
Change	1 001 348,27	0,41
Taux	32 096 130,00	12,97
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	<b>49 281 820,66</b>	<b>19,92</b>

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations	32 096 130,00	12,97						

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN<sup>(\*)</sup>

	< 3 mois	%	13 mois - 1 an]	%	1 - 3 ans]	%	13 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	513 316,19	0,21								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	925 200,58	0,37								
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations									32 096 130,00	12,97

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 CHF		Devise 3 USD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	237 231,08	0,10	32 856,25	0,01	887 565,83	0,36		
Comptes financiers	156 745,33	0,06	139 678,99	0,06	208 593,06	0,08	8 298,81	
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	284 453,26	0,11			519 488,99	0,21		
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	1 256 267,09	0,51			5 662 322,00	2,29		
Autres opérations	3 230 338,42	1,31	1 001 348,27	0,40	2 730 653,97	1,10		

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	550 047,16
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	801 282,53
	Dépôts de garantie en espèces	3 937 728,64
	Coupons et dividendes en espèces	45 933,94
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>5 334 992,27</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	803 942,25
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	531 637,66
	Frais de gestion fixe	780 279,20
	Autres dettes	177 707,37
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>2 293 566,48</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>3 041 425,79</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	43 354,480	2 249 921,24
Parts rachetées durant l'exercice	-647 557,755	-33 915 865,95
Solde net des souscriptions/rachats	-604 203,275	-31 665 944,71
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 595 842,274	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 543 778,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/09/2022
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	39 406 773,30
	FR0013472479	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI	13 534,98
	FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA PEA I-C	7 549 257,75
	FR0011554237	CPR DISRUPTION PART I	26 136 808,02
	LU1902443933	CPR INVEST CLIMATE ACTION - I - ACC	2 306 478,25
Instruments financiers à terme			3 400 694,30
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>39 406 773,30</b>

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	11 262,46	18 672,14
Résultat	7 557 300,94	675 811,33
<b>Total</b>	<b>7 568 563,40</b>	<b>694 483,47</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution	1 958 544,80	682 005,01
Report à nouveau de l'exercice		12 478,46
Capitalisation	5 610 018,60	
<b>Total</b>	<b>7 568 563,40</b>	<b>694 483,47</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	5 595 842,274	6 200 045,549
Distribution unitaire	0,35	0,11
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>662 374,52</b>	<b>341 002,50</b>

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	55 611 482,57	5 211 296,99
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 984 449,42	56 404 757,86
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>50 627 033,15</b>	<b>61 616 054,85</b>
	30/09/2022	30/09/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	50 627 033,15	61 616 054,85
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>50 627 033,15</b>	<b>61 616 054,85</b>

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net en EUR	375 834 840,86	360 950 807,08	307 515 580,57	340 287 359,48	247 416 090,32
Nombre de titres	8 279 714,504	7 499 418,098	6 929 138,362	6 200 045,549	5 595 842,274
Valeur liquidative unitaire	45,39	48,13	44,38	54,88	44,21
+/- values nettes unitaire non distribuées	1,59	2,04	0,84	9,93	9,04
Distribution unitaire sur résultat	0,31	0,45	0,04	0,11	0,35
Crédit d'impôt unitaire	0,069	0,087	0,02	0,055	(*)
Capitalisation unitaire sur résultat					1,00

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ADIDAS NOM.	EUR	43 075	5 120 756,00	2,07
ALLIANZ SE-REG	EUR	66 071	10 690 287,80	4,32
BEIERSDORF AG	EUR	26 863	2 711 819,85	1,10
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	10 733	1 153 260,85	0,47
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	47 210	7 943 082,50	3,21
GEA GROUP	EUR	41 319	1 377 575,46	0,56
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	43 318	2 643 264,36	1,07
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	29 161	1 700 086,30	0,68
MERCK KGA	EUR	32 728	5 459 030,40	2,20
PUMA SE	EUR	27 722	1 329 824,34	0,54
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDI	EUR	294 463	610 421,80	0,24
ZALANDO SE	EUR	57 201	1 157 176,23	0,47
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>41 896 585,89</b>	<b>16,93</b>
<b>AUTRICHE</b>				
VERBUND	EUR	17 988	1 573 050,60	0,64
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>1 573 050,60</b>	<b>0,64</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ELIA SYSTEM	EUR	10 197	1 227 718,80	0,50
KBC GROUPE	EUR	64 180	3 122 998,80	1,26
UMICORE	EUR	51 502	1 551 755,26	0,62
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>5 902 472,86</b>	<b>2,38</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ACCIONA S.A.	EUR	6 951	1 255 350,60	0,51
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	1 657 669	7 659 259,61	3,09
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	81 111	1 706 575,44	0,69
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	121 883	1 914 781,93	0,78
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>12 535 967,58</b>	<b>5,07</b>
<b>FINLANDE</b>				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	39 964	1 852 331,40	0,75
KESKO OYJ B	EUR	77 036	1 474 854,22	0,60
ORION CORPORATION	EUR	30 224	1 302 049,92	0,52
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	145 311	1 902 120,99	0,77
WAERTSILAE CORPORATION	EUR	132 420	871 588,44	0,35
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>7 402 944,97</b>	<b>2,99</b>
<b>FRANCE</b>				
AXA	EUR	466 837	10 492 161,58	4,24
BIOMERIEUX	EUR	11 201	911 761,40	0,37
BUREAU VERITAS	EUR	78 530	1 804 619,40	0,73
COVIVIO SA	EUR	16 065	795 538,80	0,32

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DANONE	EUR	159 506	7 747 206,42	3,13
ESSILORLUXOTTICA	EUR	71 746	10 069 551,10	4,07
KLEPIERRE	EUR	57 246	1 024 703,40	0,42
L'OREAL	EUR	7 463	2 464 655,75	0,99
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	24 650	8 140 662,50	3,29
MICHELIN (CGDE)	EUR	171 137	3 962 677,24	1,60
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	58 204	2 846 175,60	1,15
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	86 467	10 111 450,98	4,08
VALEO SA	EUR	47 232	738 236,16	0,30
VIVENDI	EUR	190 667	1 519 997,32	0,62
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>62 629 397,65</b>	<b>25,31</b>
<b>IRLANDE</b>				
CRH PLC	EUR	189 457	6 265 342,99	2,53
KERRY GROUP PLC-A	EUR	40 872	3 727 526,40	1,51
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>9 992 869,39</b>	<b>4,04</b>
<b>ITALIE</b>				
AMPLIFON	EUR	35 210	947 149,00	0,38
INTESA SANPAOLO	EUR	4 187 732	7 130 870,05	2,88
PRYSMIAN SPA	EUR	67 492	1 999 113,04	0,81
TERNA	EUR	398 587	2 491 168,75	1,01
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>12 568 300,84</b>	<b>5,08</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AKZO NOBEL	EUR	47 315	2 759 410,80	1,11
ASML HOLDING NV	EUR	21 335	9 250 856,00	3,74
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	258 013	3 000 691,19	1,21
IMCD BV	EUR	15 323	1 878 599,80	0,76
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	263 858	6 895 928,83	2,79
KONINKLIJKE DSM	EUR	44 596	5 237 800,20	2,12
NN GROUP NV	EUR	73 083	2 921 127,51	1,19
PROSUS NV	EUR	185 011	9 985 043,67	4,03
PROSUS NV RTS 19-09-22	EUR	185 011		
WOLTERS KLUWER	EUR	66 227	6 617 401,84	2,67
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>48 546 859,84</b>	<b>19,62</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	53 571	2 330 624,22	0,95
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>2 330 624,22</b>	<b>0,95</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>205 379 073,84</b>	<b>83,01</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>205 379 073,84</b>	<b>83,01</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	EUR	0,136	13 534,98	0,01
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI	EUR	8 719,905	7 549 257,75	3,05

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMUNDI SERENITE PEA PEA I-C	EUR	2 390,343	26 136 808,02	10,57
CPR DISRUPTION PART I	EUR	37	2 306 478,25	0,93
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>36 006 079,00</b>	<b>14,56</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
CPR INVEST CLIMATE ACTION - I - ACC	EUR	24 886,1639	3 400 694,30	1,37
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>3 400 694,30</b>	<b>1,37</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>39 406 773,30</b>	<b>15,93</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>39 406 773,30</b>	<b>15,93</b>
<b>Indemnités sur titres prêtés</b>			700,65	
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
DAX 30 IND FU 1222	EUR	-4	118 200,00	0,05
DJE 600 EUROP 1222	EUR	-236	446 490,00	0,18
DJE 600 OIL G 1222	EUR	103	-119 995,00	-0,05
DJS BAS R FUT 1222	EUR	57	-129 390,00	-0,05
DJS TECH FUT 1222	EUR	47	-137 005,00	-0,05
DJS TELECOM 1222	EUR	115	-144 325,00	-0,06
EC EURUSD 1222	USD	45	-114 033,07	-0,05
E-STOXX UTIL 1222	EUR	304	-606 480,00	-0,24
EURO STOXX 50 1222	EUR	-959	2 873 090,00	1,16
FGBL BUND 10A 1222	EUR	107	-717 100,00	-0,29
FTSE 100 FUT 1222	GBP	41	-256 398,13	-0,11
MME MSCI EMER 1222	USD	31	-187 553,57	-0,08
NQ USA NASDAQ 1222	USD	6	-200 960,55	-0,08
RF EURCHF 1222	CHF	-8	-6 845,05	
RP EURGBP 1222	GBP	10	20 368,05	0,01
XEUR EUFF SPA 1222	EUR	30	-144 750,00	-0,06
XEUR FBTP BTP 1222	EUR	50	-265 000,00	-0,11
XEUR FOAT EUR 1222	EUR	60	-378 390,00	-0,15
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>49 922,68</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>49 922,68</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>49 922,68</b>	<b>0,02</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	6 600	6 845,05	
APPEL MARGE CACEIS	USD	492 321,53	502 548,39	0,21
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-795 345,03	-795 345,03	-0,33
APPEL MARGE CACEIS	GBP	207 139,96	236 030,04	0,10
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-49 921,55</b>	<b>-0,02</b>
<b>Créances</b>			<b>5 334 992,27</b>	<b>2,15</b>
<b>Dettes</b>			<b>-2 293 566,48</b>	<b>-0,92</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-411 884,39</b>	<b>-0,17</b>
<b>Actif net</b>			<b>247 416 090,32</b>	<b>100,00</b>

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Parts AMUNDI PULSACTIONS	EUR	5 595 842,274	44,21
--------------------------	-----	---------------	-------

# AMUNDI PULSACTIONS

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI PULSACTIONS

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 958 544,796	EUR	0,35	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>1 958 544,796</b>	<b>EUR</b>	<b>0,35</b>	<b>EUR</b>

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.  
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - [www.amundi.com](http://www.amundi.com)

**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT